



**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

À DROIT DE CITÉ CETTE SEMAINE  
**POUR OU CONTRE LE PROJET DE RENVERSEMENT DU FLUX DU PIPELINE D'ENBRIDGE?**

Montréal, le 20 novembre 2013 – Ce mercredi 20 novembre à **Droit de Cité**, l'émission de débats diffusée devant public tous les mercredis à 19 h, sur les ondes de CIBL 101,5 Montréal, le thème de la joute oratoire est : **Pour ou contre le projet de renversement du flux du pipeline d'Enbridge?**

**L'animateur** : Alexandre Coupal

**Les membres du jury**: M<sup>e</sup> Julien Morissette, sociétairerlitige, Osler, Hoskin & Harcourt, et M<sup>e</sup> Olivier Charest, membre de Génération d'idées.

**Les équipes**: Jean-Christophe Langlois et Gianluca Campofredano, étudiants à l'École du Barreau, affrontent Samuel Lepage et Grégoire Deniger, étudiants à l'École du Barreau.

**L'invitée-expert**: Pierre-Olivier Pineau, professeur à l'École des Hautes études commerciales de Montréal et expert en politiques énergétiques.

L'émission **Droit de Cité** est coproduite par la station CIBL 101,5 Montréal, le Barreau du Québec et la Clinique juridique Juripop, en partenariat avec le magazine Faits et causes.

**Contexte du thème de cette semaine**

Pipelines Enbridge inc. est une compagnie canadienne de transport et de distribution d'énergie spécialisée dans le transport de pétrole par oléoduc. La compagnie d'énergie exploite la canalisation 9, entre Sarnia et Montréal, depuis 1976. En 1998, le flux a été inversé, car les importations de pétrole provenant de la mer du Nord, de l'Afrique occidentale et du Moyen-Orient étaient plus économiques. Le pétrole circule maintenant d'est en ouest. Le 29 novembre 2012, Enbridge déposait une demande à l'Office national de l'énergie pour faire approuver son projet d'inversion du flux de son oléoduc pour le tronçon Montréal - North Westover, ville située au sud-ouest de l'Ontario. L'Office national de l'Énergie a tenu des audiences publiques à Montréal sur le projet d'inversion à la mi-octobre. Elle doit se prononcer d'ici le mois de mars 2014.

L'émission **Droit de Cité**, peut être entendue tous les mercredis de 19 h à 20 h sur les ondes de CIBL 101,5, et être réécoutée sur le site Web de l'émission, ou à la position 574 sur Illico. Pour assister en studio au débat de **Droit de Cité** : CIBL 101,5 Montréal, 2, rue Ste-Catherine Est (angle St-Laurent), studio A.

Pour les détails de l'émission **Droit de Cité** et pour voter : [www.droitdecite.info](http://www.droitdecite.info)

Suivez l'émission sur [www.facebook.com/droitcite](https://www.facebook.com/droitcite)

- 30 -

Renseignements :

Martine Meilleur  
Barreau du Québec  
(514) 954-3489  
medias@barreau.qc.ca

Valérie Crête  
CIBL 101,5 Montréal  
(514) 526-2581, poste 259  
administration@cibl1015.com

Annie-Claude Trudeau  
Faits et Causes  
(450) 845-1637  
redaction@faitsetcauses.com



Facebook [www.facebook.com/DroitCite](https://www.facebook.com/DroitCite)



Twitter @DroitCite